

PAR LE RAV IZHAK DAYAN, GRAND RABBIN DE
LA COMMUNAUTÉ ISRAËLITE DE GENÈVE

RÉSUMÉ

Le jeune Yossef entre en conflit avec ses frères en leur faisant part d'un rêve dont ils retiennent des allusions au futur rôle de chef de leur frère cadet. Ce conflit s'aggrave et conduit à un acte de vengeance : pendant une visite que Yossef leur fait, ils le jettent dans un puits et le vendent ensuite à des marchands qui le conduisent en Egypte. Yaacov, le père, reste dans l'ignorance des faits, et croit que Yossef a été victime d'un accident.

Juda s'approche de sa belle-fille Tamar ; leur fils Peretz sera l'ancêtre de la future dynastie royale de David. Yossef, en Egypte, subit de nombreuses tribulations, mais finit par acquérir un poste de confiance dans la maison de Puthiphar, ministre du Pharaon.

Il résiste aux propositions de la femme de Puthiphar qui, de dépit, l'accuse de lui avoir fait violence et le fait jeter en prison. Yossef fait la connaissance de deux serviteurs de Pharaon, le maître boulanger et le maître échanson qui purgent une peine dans la même prison. Yossef interprète leurs rêves et se fait promettre par l'échanson, auquel il prédit une proche délivrance, d'user de son influence pour le faire également libérer.

Cependant, l'échanson, élargi et rétabli dans ses anciennes fonctions, oublie la promesse donnée et Yossef reste prisonnier.

COMMENTAIRE

L'éloignement qui tue

Le drame naît du manque de communication. La tragédie et son cortège de malheurs découlent souvent du silence et de l'enfermement sur soi. A défaut de dialogue, les faits, parfois, prennent des dimensions erronées et les conséquences sont insoupçonnables. C'est bien ce qui est arrivé à Joseph et à ses frères. Joseph a soupçonné ses frères d'avoir commis des péchés. Et au lieu de discuter avec eux pour clarifier la situation, il a « rapporté des paroles médisantes sur eux à leur père ». Il eût suffi d'un peu de communication, d'un peu de dialogue entre les frères pour que l'histoire de Joseph et de ses frères connaisse un déroulement tout à fait différent.

Joseph n'était certes pas un intrigant. Il ne cherchait pas à séduire son père en rapportant les « méfaits » commis par ses frères. Loin de là. Alors, que s'est-il passé ?

Rachi explique : « Ils mangeaient du membre d'un animal vivant et ils traitaient avec légèreté les fils des servantes, les appelant esclaves. Ils les soupçonnaient d'immoralité. Et Joseph fut frappé par ces trois choses-là... »

Si seulement Joseph avait demandé

Analysons le premier point soulevé par Rachi. L'interdiction de manger un membre d'un animal vivant est l'une des sept lois noahides. Le but de ce commandement est d'exiger de l'être humain de protéger les animaux et de veiller à leur bien-être.

Joseph, qui a vu ses frères enfreindre ce commandement, s'est senti dans l'obligation de le dire à son père afin qu'il les corrige et qu'il leur demande de cesser d'agir ainsi.

Que s'est-il passé, en réalité ? Les frères avaient-ils vraiment commis cette faute, ou bien Joseph s'était-il trompé dans son jugement ?

Comme le rapporte le *Midrash*, Joseph s'est trompé sur le compte de ses frères. Ils étaient, en réalité, innocents des « crimes » qu'il leur imputait. Le *Sifté Hachamim* commente ainsi les propos de Rachi : « Il les a vus manger d'une bête égorgée qui se débattait encore. La chair d'une telle bête est permise à la consommation puisqu'elle a été abattue correctement. »

Cet exemple est un paradigme à presque tous les conflits qui surgissent entre les hommes. On voit un acte et on juge selon ce que l'on voit. Si Joseph s'était arrêté un instant et, avant de rapporter les faits incriminés à son père, avait demandé à ses frères une explication, la situation aurait été tout autre. Il aurait reçu une explication qui aurait apaisé sa conscience et ainsi évité à son père et à ses frères tellement d'épreuves et de soucis.

Les frères n'ont pas mangé de membre d'une bête vivante. Et parce qu'il s'est trompé, il a été puni. C'est une faute minime, involontaire, mais les frères qui ont été blessés ont donné à cette dénonciation une importance exagérée au point de croire qu'il voulait les dominer. Et les rêves que Joseph leur a racontés par après n'ont fait que renforcer ce sentiment de domination.

Ils le virent de loin

Une fois encore, une discussion franche entre Joseph et ses frères aurait pu clarifier la situation et éviter tellement de déboires aux uns et aux autres.

Un des grands maîtres du hassidisme s'appuie sur ce texte pour corroborer cette analyse. Jacob envoie Joseph à la recherche de ses frères. Quand il les trouve à Dotan, le texte dit : « Ils le virent de loin et avant qu'il n'approche d'eux, ils complotèrent contre lui pour le tuer. »

Ce verset condense en lui la problématique de toute l'humanité. A partir du moment où l'on perçoit l'autre de loin, on cherche à le tuer. L'éloignement, le manque de dialogue entre les êtres humains, la rupture de communication entre les hommes, l'enfermement dans le silence et la solitude sont les véritables causes des guerres et des violences. Si l'on souhaite lutter contre la violence qui sévit dans nos cités et les guerres qui ensanglantent notre monde, il est plus que jamais impératif de jeter des ponts entre les hommes et de favoriser la communication et la connaissance de l'autre. Il ne peut jamais y avoir d'amour sans connaissance. Il ne peut jamais y avoir de paix sans dialogue.

C'était ainsi à l'époque biblique et c'est ainsi de nos jours.

PAR LE RAV IZHAK DAYAN, GRAND RABBIN DE
LA COMMUNAUTÉ ISRAËLITE DE GENÈVE

CHABBAT VAYECHEV

Entrée 16h39
Sortie 17h43

Présence du Grand Rabbin Izhak Dayan dans les
synagogues

VENDREDI SOIR (ARVIT)

Maison Juive Dumas

CHABBAT SOIR

Maison Juive Dumas

SAMEDI

8h00 Cours du Grand Rabbin
15h30 Cours du Grand Rabbin
16h00 Min'ha suivi de Séoudat chlichit

HORAIRES DES OFFICES

Depuis le 27 octobre 2021

BETH YAACOV

Lundi et jeudi
7h15 Cha'hrit
Dimanche
8h00 Cha'hrit

MAISON JUIVE DUMAS

Jours de la semaine
7h00 Cha'hrit
13h30 Min'ha
19h00 Arvit
Dimanche
8h00 Cha'hrit
19h00 Arvit

HEKHAL HANESS

Du lundi au jeudi Jours de la semaine
7h00 Cha'hrit
12h30 Un repas est offert
13h00 Min'ha
19h00 Arvit
Dimanche
8h00 Cha'hrit
13h00 Min'ha
19h00 Arvit